



Rueil-Malmaison, le 14 décembre 2004

Prévisions 2004 d'activité et de résultat confirmées

Excellentes perspectives pour 2005

Annulation d'actions

Paiement d'un acompte sur dividende de 1,20 euro par action le 21 décembre 2004

Le Conseil d'Administration de VINCI s'est réuni le 14 décembre 2004 sous la présidence d'Antoine Zacharias et a pris connaissance des dernières prévisions pour l'exercice 2004.

Celles-ci confirment que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe devrait atteindre 19 milliards d'euros, faisant ressortir une progression de l'ordre de 6% par rapport à 2003. Le résultat d'exploitation connaîtrait une hausse nettement supérieure à celle du chiffre d'affaires, traduisant une nouvelle amélioration des marges d'exploitation dans l'ensemble des pôles de métiers.

Le carnet de commandes à fin octobre se maintient au très haut niveau de 13,8 milliards d'euros, représentant (hors concessions) environ 10 mois d'activité moyenne. Au cours des 12 derniers mois, l'ensemble des métiers ont enregistré des hausses de leur carnet, conduisant à une augmentation de 17% pour le Groupe.

Ces bons indicateurs illustrent la pertinence de la stratégie et du positionnement de VINCI sur des marchés européens durablement porteurs dans la construction, les concessions et les services associés. Ils permettent d'aborder l'année 2005 avec confiance tant pour l'évolution du chiffre d'affaires que pour le niveau des résultats.

Par ailleurs, conformément à l'engagement pris vis-à-vis des actionnaires de ne pas créer de dilution du fait de l'épargne salariale investie en actions VINCI et des options de souscription d'actions accordées au management, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une nouvelle réduction de capital portant sur 2 300 000 actions. Au total, le nombre d'actions annulées depuis le 1^{er} janvier 2004 s'établit à 5 361 500 actions. Le capital, à l'issue de cette opération, est composé de 83 813 470 actions. Il est détenu à hauteur de 9,32% par les salariés au travers des fonds d'épargne salariale, et la part de l'autodétention ressort à 3,13%.

Enfin, comme annoncé et pour la première fois, VINCI procédera le 21 décembre prochain à la distribution d'un acompte sur dividende d'un montant de 1,20 euro par action.

Contact presse : Karima OUADIA

Tél. : 01 47 16 31 82 / Fax : 01 47 16 33 88

Email : kouadia@vinci.com

*Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand
sur le site web de VINCI : www.vinci.com*